



**INTERSYNDICALE CFDT - CGT et FORCE OUVRIÈRE  
des PERSONNELS de VALLIS HABITAT - O.P.H. de Vaucluse**

Avignon, le 18 mai 2022

Monsieur le Directeur Général  
**VALLIS HABITAT - OPH de Vaucluse**

LR + AR N° 1A 066 105 5637 1  
+ Envoi par messagerie électronique

CS 10065 - 38 Bd St Michel  
84005 AVIGNON Cedex

Objet : **Préavis de grève**

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous informons par la présente, que les syndicats CFDT, CGT et FORCE OUVRIÈRE de Vallis HABITAT déposent **un préavis de grève à durée illimitée à compter du 25 mai 2022 à 5 h 00**, relatif au projet de fusion/absorption de VALLIS HABITAT par la SCIC GRAND DELTA HABITAT et notamment pour les motifs suivants :

I – Sur les éléments de contexte :

Malgré les premiers échanges et documents qui nous ont été transmis, il perdure des incompréhensions quant :

- à la méthode, puisque projet mené en catimini et dans la précipitation quant aux délais de réalisation prévus au mépris du dialogue social ;
- à une volonté délibérée de disparition pure et simple de l'OPH, par sa privatisation ;
- à sa pertinence au regard de la situation financière de l'OPH (résultat positif relevant du SIG de + de 7,3 millions d'euro, capacité d'emprunt plus que confortable, ...) ; situation confirmée par le Président de la Fédération des OPH (Cf. son courrier du 11/05/2022) ;

II – Sur le volet Social :

Les promoteurs du projet tiennent un discours en direction des personnels qui se veut rassurant en faisant passer des obligations légales pour des avancées sociales, en faisant miroiter des avantages en termes de rémunération et de carrière à GDH comme autant de promesses évasives qui n'engagent que ceux qui y croient ... !

.../...

.../...

Plus précisément, sur les modalités de transfert :

- des contrats de travail des salariés relevant du code du travail et au-delà des avantages individuels et/ou collectivement acquis ?
- des fonctionnaires : les erreurs et imprécisions que nous constatons dans les documents n'assurent en rien leur devenir. Quid des fonctionnaires actuellement en position de détachement auprès d'autres organismes, des fonctionnaires placés en congé de maladie ordinaire, CLM, CLD, accident de service, .... ? quid de leur évolution de carrière ?

Quand les agents ou leurs représentants interrogent, on leur répond qu'ils seront reçus individuellement et que certains sujets feront l'objet de négociations ultérieures, post fusion !

Ce projet est inacceptable !

Nous vous informons qu'un rassemblement de l'ensemble du personnel se tiendra d'ores et déjà au jour et heure du Conseil d'Administration devant le siège de VALLIS HABITAT. D'autres actions pourront être envisagées.

Nous vous demandons donc de bien vouloir recevoir une délégation de nos syndicats avant cette date, afin d'échanger sur tous ces points et trouver ensemble une sortie de crise.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

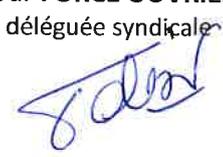
Pour la **CFDT**  
La déléguée syndicale

  
**Christine PELEGRIN**

Pour la **CGT**  
La représentante syndicale

  
**Tedjinia-Teddy LOUAFIA**

Pour **FORCE OUVRIÈRE**  
La déléguée syndicale

  
**Laurence FALICON-GENDREAU**

Copie pour information à :

- Madame la Présidente et Mesdames, Messieurs les Administrateurs de VALLIS HABITAT
- Monsieur le Préfet de Vaucluse
- L'ensemble du personnel de VALLIS HABITAT – OPH du Vaucluse
- Instances des organisations syndicales signataires.